



Objectifs principaux

Actualiser les compétences des tuteurs et maîtres d'apprentissage du secteur Hôtels, Cafés, Restaurants afin de sécuriser les parcours en alternance, renforcer l'accompagnement des alternants et prévenir les situations de rupture.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Assumer leur rôle de tuteur dans le secteur HCR
- Accueillir et accompagner efficacement un alternant
- Transmettre les compétences en situation de travail
- Mettre en place un suivi simple et structuré
- Identifier et gérer les situations à risque
- Appliquer le cadre légal de l'alternance HCR

Public

Tuteurs, maîtres d'apprentissage, responsables d'équipe, dirigeants et encadrants du secteur HCR.

Durée de la formation

7 heures – 1 jour

Séquence synchrone ou asynchrone

Formation synchrone (présentiel ou distanciel)

Prérequis

- Avoir suivi la formation **Permis de Former – Initial**
- Exercer ou être amené à exercer une fonction de tuteur ou maître d'apprentissage dans le secteur HCR

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques ciblés
- Études de cas issues du secteur HCR
- Échanges de pratiques professionnelles
- Analyse de situations rencontrées par les participants
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Annexes opérationnelles utilisables immédiatement avec les alternants

Critères de réussite et certification

- Participation active à la formation
- Évaluation des acquis par observation, échanges de pratiques et étude de situations professionnelles
- Remise d'une attestation de formation « Permis de Former – Recyclage »





Nombre de participants

De 1 à 12 participants

Lieu

Présentiel ou en intra-établissement

Modalités et délais d'accès

L'inscription s'effectue en ligne ou par courriel auprès de notre service formation.

Après validation administrative et financière du dossier, l'accès à la formation est garanti sous 3 jours ouvrés (ou à la date de la prochaine session planifiée).

Financements

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Elle peut cependant être prise en charge, totalement ou partiellement, par votre OPCO, France Travail, l'Agefiph ou tout autre financeur compétent, sous réserve d'éligibilité et d'acceptation du dossier.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme étudie toute demande d'aménagement (rythme, supports, locaux, aide technique ou humaine) afin de garantir l'égalité d'accès à la formation.

→ **Contact référent handicap** : Séverine Molinero

☎ 07 87 55 92 75 – ✉ contact@mentoriel.fr

Contacts

Responsable pédagogique : contact@mentoriel.com

Délai de réponse : sous 72 heures ouvrées

Tarif INTER

Nous consulter

Tarif INTRA

Cette formation étant conçue sur mesure, le tarif est établi sur devis personnalisé (durée, lieu, nombre de participants).

Contact devis : contact@mentoriel.com

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE – PERMIS DE FORMER RECYCLAGE

Matin (3h30)

Accueil des participants et rappel du cadre

- Présentation de la formation et des objectifs
- Tour de table et attentes des participants

Rôle et posture du tuteur HCR

- Rappels sur les missions du tuteur
- Responsabilités pédagogiques, organisationnelles et humaines
- Évolutions du tutorat et attentes actuelles des alternants
- Réalités du terrain HCR et contexte insulaire





Accueil et intégration de l'alternant

- Enjeux de l'accueil
- Conditions d'une intégration réussie
- Positionnement du tuteur dès le début du parcours
- Études de cas issues du secteur HCR

Après-midi (3h30)

Transmission des compétences et accompagnement au quotidien

- Méthodes de transmission en situation de travail
- Adaptation de la communication aux profils des alternants
- Gestion de l'erreur et valorisation des progrès

Suivi, évaluation et prévention des ruptures

- Mise en place d'un suivi simple et traçable
- Observation et évaluation des acquis
- Identification des signaux faibles
- Gestion des situations difficiles
- Coopération avec le centre de formation

Rappels réglementaires et clôture

- Cadre légal et conventionnel de l'alternance HCR
- Rôle du tuteur dans la sécurisation du parcours
- Synthèse de la journée
- Évaluation de la formation et remise des annexes pédagogiques

